

Formation CAPa Jardinier Paysagiste			Période d'Évaluation																			
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	1ère Année						2ème Année													
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j
<b>UC1</b> Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.	C1.1 Prendre position dans une situation à caractère social et civique.	180																				
	C1.2 Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.																					
<b>UC2</b> Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.	C2.1 S'exprimer à travers une réalisation personnelle.	108																				
	C2.2 Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.																					
<b>UC3</b> Intégrer avec son environnement social.	C3.1 Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.	120																				
	C3.2 S'appropriier les normes et cadres de références d'un collectif.																					
<b>UC4</b> Réaliser en sécurité des travaux d'entretien.	C4.1 Entretien la végétation.	156																				
	C4.2 Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères.																					
<b>UC5</b> Réaliser, en sécurité, des travaux d'aménagement paysager.	C5.1 Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.	168																				
	C5.2 Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères.																					
<b>UC6</b> Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements.	C6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelles des matériaux et équipements.	24																				
	C6.2 Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériaux et équipements.	36																				
<b>UC7, UCARE</b> Potager ornemental dans un espace paysage.	C7.1 Associer végétaux et légumes d'ornement en respectant des critères esthétiques et de permaculture.	48																				
	C7.2 Réaliser l'implantation d'un potager ornemental selon les principes de la permaculture.																					
Volume Horaire Total		840																				

# C.A.P. AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
Ouvrier Paysagiste Qualifié

Dernière mise à jour : 15/12/2020

**CFA AGRICOLE**  
DE L'YONNE

☎ 03.86.45.15.23

✉ cfa.yonne@educagri.fr



**Paysage**  
CAPa / Bac Pro



**Agriculture**  
CAPa / BPREA



**Viticulture**  
BPa / BPREA



**Cheval**  
CAPa / Bac Pro



**Prépa-apprentissage**

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

**CFAagri**  
Apprentissage Agricole Public  
Bourgogne Franche-Comté

Personne à contacter : Coordinateur(trice) de la filière

☎ 03.86.45.15.23

✉ cfa.yonne@educagri.fr

📍 Rue de la Brosse - 89290 Venoy

🌐 www.terresdelyonne.com

**Formation par apprentissage**  
**Diplôme de niveau 3**

## ORGANISATION DE LA FORMATION



Le CAPa Jardinier Paysagiste dure deux ans soit 3640 heures (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans).

Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise et au CFA.

### 1ÈRE ANNÉE

12 semaines au CFA : 420 heures.

40 semaines en milieu professionnel, dont 5 de congés payés : 1400 heures.

### 2ÈME ANNÉE

12 semaines au CFA : 420 heures.

40 semaines en milieu professionnel, dont 5 de congés payés : 1400 heures.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème
- Pas de prérequis de niveau demandé

## CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION EN FORMATION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).
- Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.
- Entrée en formation jusqu'au 31 Décembre pour une validation de diplôme en 2 ans.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations.
- Journées de formation, en entreprise ou au sein de l'exploitation de l'EPL, avec mise en situation pratique.

## VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
- En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 50€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte de self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

## RÉMUNÉRATION ET FINANCEMENTS

- Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
- Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.
- Dans le secteur public, le CNFPT prend en charge une partie des frais de formation, le reste est à la charge de l'employeur.



Accessibilité des locaux

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat. Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser l'univers des végétaux.

• Maîtriser les gestes professionnels.

• Maîtriser les techniques d'entretien et de création d'espaces verts.

• Maîtriser l'entretien courant du matériel.



## LES POURSUITES D'ÉTUDES

- Bac Professionnel Aménagements Paysagers. **Ce bac professionnel est proposé dans notre CFA.**

## LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Le(a) titulaire du CAPa Aménagements Paysagers occupe un emploi d'ouvrier(e) paysagiste qualifié(e). Il(elle) peut exercer son activité soit dans une entreprise privée soit en collectivité territoriale ou établissement public. Il(elle) peut aussi être employé(e) dans un organisme d'insertion ou, plus rarement, dans une entreprise horticole, de travaux forestiers, des territoires ruraux ou encore de travaux agricoles. Quelques exemples de métiers :

- Ouvrier(e) paysagiste,
- Agent(e) d'entretien des parcs et jardins,
- Aide-jardinier(e),
- Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts ou naturels,
- Jardinier(e) paysagiste/des espaces verts,
- Manœuvre des espaces verts.

## LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.
- Un CFA entouré d'un lycée agricole, d'un CFPPA et d'une exploitation agro-viticole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.
- Un lieu d'apprentissage permettant de travailler l'aménagement paysager au quotidien.



**TAUX D'INSERTION**

2020 : À VENIR



**TAUX DE RÉUSSITE AUX BLOCS DE COMPÉTENCES**

2020 : 100%



**TAUX DE SATISFACTION**

2020 : À VENIR

